219C2970
FR0010209809-DIV027

31 décembre 2019

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS

(Euronext Paris)

Le 31 décembre 2019, ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée qui serait déposé sur les actions de la société SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS[1].

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS sont applicables.

[1] Cf. notamment communiqué diffusé le 31 décembre 2019 par la société SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS.